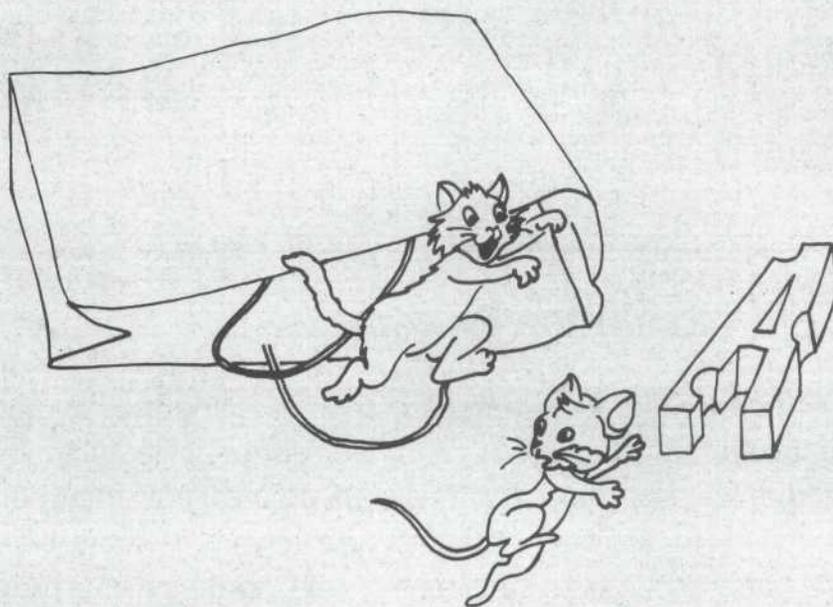


La souris entrera-t-elle dans le SACA?

Synthèse des résultats de la consultation " Le Chat est sorti du SAC " réalisée auprès des organismes populaires et communautaires autonomes du Québec à l'automne 1995.



Consultation et synthèse par:

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)
Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (secteur santé et services sociaux)
Table des fédérations et organismes nationaux en éducation populaire
Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC)
Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)

Quelques éléments pour une meilleure lecture du document

Objectifs de la consultation

1. Sonder les organismes quant à leurs réactions au tout nouveau Secrétariat à l'action communautaire (SAC) dont la mise sur pied a été annoncée par M. Parizeau en avril 95.
2. Permettre aux organismes de s'exprimer sur les contours d'un Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) qui serait convenable.
3. Recueillir les impressions des organismes sur les éléments d'un financement convenable.

Quelques données quantitatives

Groupes rejoints: environ 1,200

Répondants: 474

Taux de réponse: 39,5%

NB: Soulignons que le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire de Québec et Chaudières-Appalaches (RÉPAC 03-12) a mené son propre sondage auprès de 45 groupes de ces régions. De même, la TROVEP de la Montérégie s'est servie du document préparé par le RÉPAC 03-12 pour faire sa consultation. Pour l'essentiel, les résultats qu'ils ont obtenus sont similaires à ceux qui vous seront exposés ici.

Évolution du contexte

Le dossier du Secrétariat à l'action communautaire a passablement évolué entre le moment de la réalisation du sondage et celui de la sortie de ce document. Malgré cette évolution, les positions exprimées lors de cette consultation demeurent pertinentes. Ce sont les positions défendues par les représentant-e-s des cinq regroupements nationaux lors des rencontres du Comité aviseur provisoire

É . V . S . A . C . A .

À noter également: Pour mener à terme cette consultation, une aide financière de 8 000\$ a été accordée par le bureau du premier ministre.

Présentation et analyse des données

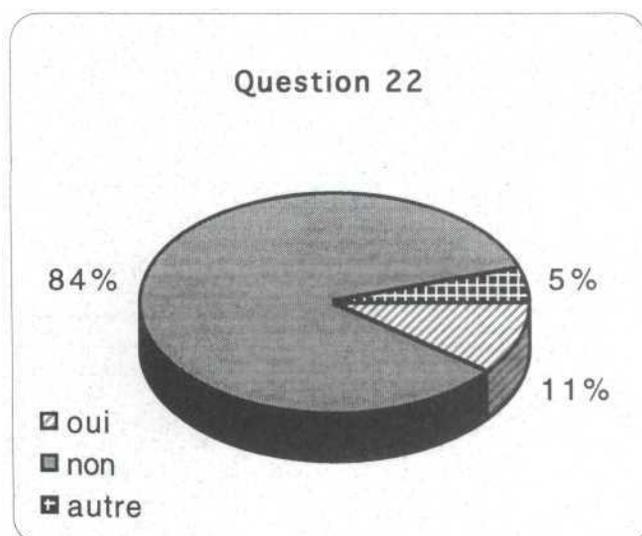
Face au projet actuel du SAC

Le sondage a permis à un bon nombre de groupes de réagir au projet concret du Secrétariat à l'action communautaire annoncé par M. Parizeau¹. Pour que tout le monde ait la même base d'information, le questionnaire a repris de larges extraits du discours du Premier ministre soulignant ainsi les volets majeurs du projet:

"qui aura comme mission de faciliter l'accès des organismes aux ressources gouvernementales et de fournir des avis sur le soutien gouvernemental à être accordé aux organismes communautaires; d'appuyer les députés...dans l'implantation...de Carrefours Jeunesse Emploi; le SAC relèvera du bureau du Premier ministre"

... le milieu dit « Non »

À la question: Etes-vous d'accord avec la mise sur pied d'un Secrétariat tel que proposé par le gouvernement? La réponse du milieu est très claire:



En s'y opposant massivement, les répondants invoquent plusieurs raisons. Celles-ci se retrouvent autant dans les réponses à des questions fermées que dans celles à la question ouverte.

Les insatisfactions des organismes consultés au sujet du projet actuel du SAC s'expriment autour de quatre axes:

Un processus unilatéral marqué par un manque de consultation des premiers concernés

Le sondage révèle une frustration assez marquée du fait que le gouvernement n'a pas sérieusement consulté le milieu communautaire avant d'aller de l'avant avec son projet. Trop souvent, on annonce un projet pour le milieu sans impliquer le milieu dans son élaboration. Pire encore, on l'a mis sur pied sans tenir compte des indications très sérieuses du milieu quant à la non-recevabilité de la proposition.² Dans ce sens, les répondants expriment la nette impression que le SAC a été réfléchi dans une méconnaissance de la culture communautaire qui, elle, est très respectueuse d'un processus démocratique marqué par des consultations larges.

Peu de connaissance du milieu communautaire

Au delà de sa naissance loin des lieux communautaires, ce projet témoigne, à d'autres niveaux, d'un manque de connaissance du milieu communautaire. Certains diront même qu'il va à l'encontre des principes fondamentaux du milieu communautaire.

Plusieurs répondant-e-s l'ont rappelé dans leurs commentaires: un véritable organisme communautaire et autonome est issu de son milieu. Il répond aux besoins identifiés par le milieu. Un organisme communautaire est un outil que la population se donne pour solutionner ses besoins, ses problèmes, et ce, de manière à la fois autonome et convenable pour les personnes concernées. Un organisme communautaire autonome est contrôlé par ses membres.

Or d'après ces critères et selon les répondants au sondage, le projet actuel du SAC manque à l'appel à plusieurs égards:

- Loin de répondre à des priorités des communautés locales, le SAC visait à répondre aux priorités du premier ministre.
- Loin de susciter des réponses à des besoins identifiés localement, on a la perception que le SAC prône une réponse mur à mur à des priorités déterminées à Québec ou par le-la député-e local-e.
- Loin de consolider des organismes existants, issus de la communauté pour répondre à des besoins identifiés par elle, la perception des organismes sondés est que l'approche retenue par le gouvernement vise à créer de nouveaux organismes du genre Carrefour Jeunesse Emploi.

Le SAC demeure un projet du gouvernement qui n'appartient pas au milieu communautaire

Ce qui ressort des données recueillies est la nette impression qu'ont les groupes consultés que le projet présenté ne leur appartient pas. Il ne répond pas à leurs besoins et n'a pas été créé selon la culture communautaire de consultation, discussion et débat.

Avec le projet actuel du SAC, la perception du milieu communautaire est que le gouvernement se positionne en marge des réseaux communautaires existants.

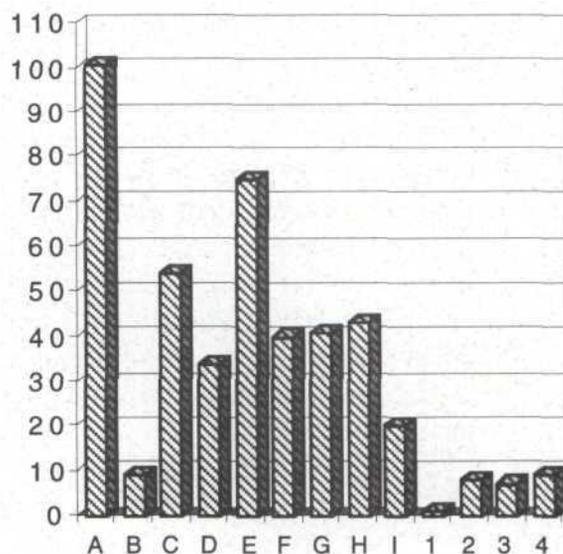
Les Carrefours Jeunesse Emploi

On ne peut pas passer sous silence le rejet massif de l'activité principale du SAC actuel, soit l'implantation massive et partout au Québec des Carrefours Jeunesse Emploi. L'avis de l'ensemble des répondants au questionnaire est sans équivoque: un non retentissant.

L'analyse des données révèle quelques raisons à ce refus. Certes les idées déjà évoquées du rôle du député et de l'implantation d'un programme mur à mur font partie de l'explication. Mais au-delà de ces éléments on retrouve la crainte que le gouvernement ne réduise la vision du communautaire aux organismes qui s'occupent d'augmenter l'employabilité d'une clientèle ciblée. Dans maints questionnaires, les organismes refusent la tentative gouvernementale de réduire les actions communautaires au seul champ de l'employabilité. On détecte une méfiance des organismes consultés par rapport à un gouvernement qui veut réduire le champ d'action communautaire au créneau de l'employabilité.

Rappelons, enfin, qu'aucun milieu n'a revendiqué la formule Carrefour Jeunesse Emploi avant l'arrivée de ce programme dans le décor.

Commentaires sur la question 22



Ceux-Celles qui ont dit NON

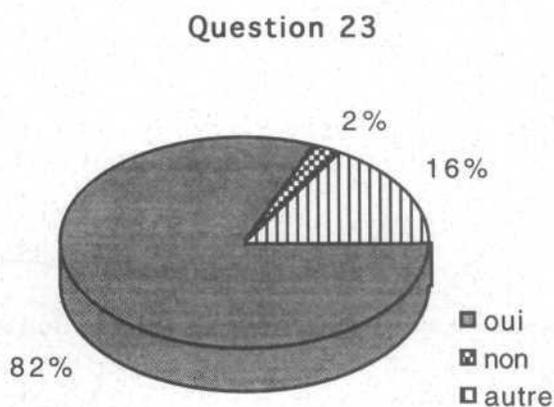
- A: Pas de consultation du communautaire Imposé d'en haut
Ne devrait pas relever du bureau du Premier ministre
- B: Gaspillage d'argent
- C: Ne répond pas aux besoins, ne tient pas compte de notre expertise
- D: La création d'emploi n'est pas la mission première des organismes
- E: Vision étroite du communautaire, du mur à mur
- F: Non respect de l'autonomie
- G: Création de nouvelles structures
- H: Désaccord avec le rôle des député-e-s
- I: Les CJE ne sont pas communautaires

Ceux-Celles qui ont dit OUI

- 1: Réduction de la paperasse
- 2: Meilleure gestion des services
- 3: Place pour nous faire entendre
- 4: C'est de la reconnaissance

Mais un oui conditionnel à un SAC réorienté

Malgré l'insatisfaction face au projet actuel du SAC, la vaste majorité des organismes consultés demeurent intéressés par un SAC retravaillé.



Trois conditions semblent nécessaires pour qu'un projet retravaillé soit accepté par le milieu :

Si un SACA réorienté représente un acte politique de reconnaissance du mouvement communautaire autonome.

La compilation des sondages reçus dans le cadre de cette consultation fait ressortir qu'une large majorité des répondant-e-s donne le mandat aux représentant-e-s des regroupements communautaires de se servir d'un SACA réorienté comme lieu privilégié pour amorcer un processus visant à doter l'État québécois d'une véritable politique gouvernementale de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome. De plus le sondage permet d'identifier quelques-uns des acquis importants que l'on doit reconnaître dans la dite politique :

- Reconnaissance de l'identité propre des organis-

mes communautaires, de leur autonomie et de leur polyvalence.

- Reconnaissance de leur apport particulier, original, novateur dans la transformation de la société québécoise et dans l'amélioration de la qualité du tissu social.

- Reconnaissance de leur liberté d'orientation, de politiques et d'approches.

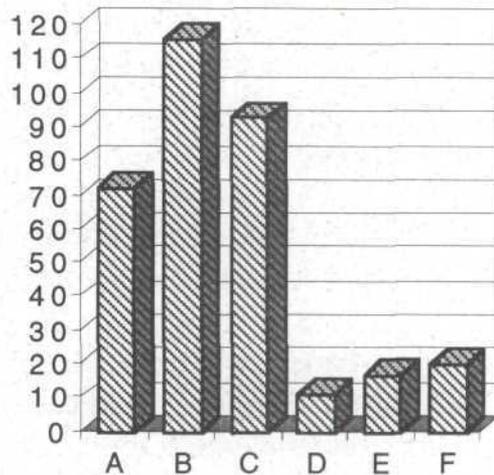
- Reconnaissance de la nécessité d'un financement global de leur mission (coûts de l'infrastructure du groupe et les montants nécessaires à l'accomplissement de la mission propre du groupe, y compris les salaires, les services, la vie associative, la représentation, les activités éducatives, etc).

Si on y parvient à travers un véritable processus de négociation avec le mouvement communautaire.

Il faut que ce SACA réorienté soit le fruit d'un véritable processus de consultation avec le milieu communautaire. Dans les questionnaires reçus, on donne quelques éléments de balises pour cette consultation.

D'abord, elle doit être respectueuse de l'ensemble des secteurs du mouvement communautaire. Dans le projet actuel, on semble privilégier deux secteurs : les jeunes et l'employabilité. Qu'en est-il d'un soutien pour les secteurs d'éducation populaire, de défense des droits sociaux et des multiples services alternatifs offerts à la population en dehors du réseau institutionnel? Où trouve-t-on une reconnaissance du SACA pour les organismes de personnes âgées, de familles monoparentales ou recomposées ou des personnes assistées sociales? Ce que les organismes reprochent au projet actuel, c'est sa vision trop étroite de l'activité communautaire. Ce que les organismes disent, c'est qu'un

Commentaires sur la question 23



- A: Avec la collaboration du communautaire c'est possible.
- B: Pour répondre aux besoins (financiers et autres) de l'ensemble du communautaire.
- C: Nous accorder de la reconnaissance, être un lieu de négociation et de concertation.
- D: Agir en ombudsman, défendre des groupes au sein du gouvernement.
- E: Être un lieu unique pour faire des demandes au gouvernement, faciliter le processus.
- F: À condition de respecter notre autonomie.

projet retravaillé doit être respectueux de tous les champs d'intervention des organismes communautaires autonomes.

D'autre part, un SACA réorienté serait un lieu où les représentant-e-s du milieu communautaire pourraient conseiller le gouvernement dans ses actions envers le mouvement communautaire.

Finalement, il faut que le processus de consultation soit caractérisé par une attitude respectueuse

de la part du gouvernement. Le processus doit être animé d'un esprit démocratique de débat et de discussion, les échéanciers doivent être planifiés en fonction de la culture communautaire et non pas imposés par des agendas gouvernementaux.

Si cet organisme peut jouer un rôle régulateur dans l'allocation des ressources financières.

Un SACA réorienté aurait un rôle important à jouer dans le domaine du financement des organismes.

Modèles de financement

Un des objectifs du sondage était de permettre aux groupes de s'exprimer par rapport aux différents modes possibles de financement. Depuis un certain temps, il existe des scénarios à l'effet que le gouvernement songe à créer un genre de "guichet unique" afin de consolider et d'harmoniser les programmes de financement destinés aux organismes communautaires. Ces scénarios existent depuis un certain temps, mais la présence d'un Secrétariat à l'action communautaire dans le pro-

gramme du Parti Québécois, et l'arrivée au pouvoir du PQ a certainement intensifié³ l'urgence du débat.

De plus, dans un contexte de restructuration de l'État, caractérisé par un désengagement des structures publiques et parapubliques et le transfert conséquent de certaines tâches/responsabilités aux secteurs communautaires, les regroupements ont décidé de profiter du questionnaire pour sonder les

organismes quant à leurs idées sur des modes de financement possibles.

Les éléments qui ressortent de ce questionnaire sont les suivants:

Les organismes souhaitent un financement de base, stable, récurrent et assuré.

Les organismes souhaitent en même temps de ne pas mettre tous leurs oeufs dans le même panier sur le plan du financement. Concrètement, ceci veut dire que tout en voulant une source de financement de base, ils veulent également avoir accès à des sources variées pour faire financer des projets ponctuels.

Ce qui émerge donc, c'est une nette volonté de ne pas être dépendant d'une seule source gouvernementale de financement. Mais à l'intérieur de cette volonté, il faut noter que les organismes consultés sont partagés sur cette question.

D'une part, à peu près la moitié des organismes consultés souhaiteraient utiliser un SAC renouvelé et réorienté comme source d'un financement de base. D'autre part, pour l'autre moitié des organismes - et ceux-ci semblent surtout issus du réseau Santé et services sociaux- nous constatons une nette tendance de ne pas vouloir perdre le SSOC, qui est perçu comme un acquis majeur des luttes du mouvement communautaire.

Conclusion

Cette consultation a permis aux regroupements nationaux du mouvement communautaire autonome de vérifier un certain nombre d'appréhensions exprimées lors d'une conférence de presse au mois de mai.

Comme nous l'avons signalé dans ce rapport:

Les organismes consultés s'opposent massivement au projet du Secrétariat à l'action communautaire tel que proposé par le gouvernement actuel.

Les organismes consultés seraient d'accord avec un Secrétariat à l'action communautaire autonome qui aurait un fonctionnement différent de celui qui prévaut actuellement.

Les organismes consultés s'opposent massivement à la présence du programme Carrefour Jeunesse Emploi au SAC.

Les organismes consultés souhaitent un financement gouvernemental de base, décent, récurrent et stable mais ils veulent également avoir accès à d'autres programmes afin de ne pas être limités à une seule source.

Notes:

¹ Notons que le 24 mai 1995, les cinq grands regroupements ont convoqué une conférence de presse pour dénoncer un certain nombre d'éléments du projet Parizeau. Les résultats du sondage confirment les regroupements nationaux dans leurs prises de positions à ce moment.

² Lors d'une rencontre préliminaire en janvier 1995 entre la conseillère spéciale et des représentant-e-s des organismes communautaire, les représentant-e-s ont clairement indiqué de sérieuses réserves quant au processus, contenu et échéances du projet embryonnaire. Le gouvernement n'a pas jugé bon d'en tenir compte dans l'annonce du projet actuel.

³ Voir Bélanger, Lucie, "Perspectives de financement de l'Éducation populaire autonome au Québec", juin 1988

Le document que vous avez entre les mains est une synthèse. Si vous désirez vous procurer l'ensemble de la documentation (le questionnaire vierge et le document d'analyse quantitative des données) contactez votre regroupement national qui le mettra, pour un prix modique, à votre disposition.

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (514) 843-3236

Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (514) 277-9976

Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) (819) 758-5801

Table des fédérations et des organismes nationaux (514) 524-3561

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles/Coalition des TROC (secteur santé et services sociaux) (514) 844-1309